

Le droit de la famille des femmes algériennes, marocaines et tunisiennes vivant en France

SESSION DE FORMATION / Une journée

Journée organisée par les associations :



Programme

Introduction :

- ▶ Présentation des codes de la famille.
- ▶ Définition du statut personnel.
- ▶ Introduction au droit de la famille international.
- ▶ L'exequatur.
- ▶ La transcription.

Le mariage en France, en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

- ▶ Les conditions de fond du mariage (consentement, âge légal ...).
- ▶ Les conditions de forme du mariage (tuteur matrimonial, contrat de mariage...).
- ▶ Le mariage mixte.
- ▶ Le mariage civil et coutumier.
- ▶ Le mariage par mandat.
- ▶ Le mariage polygamique.

La dissolution du mariage en France, en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

- ▶ Le tribunal compétent.
- ▶ Les différentes formes de divorce.
- ▶ La répudiation.
- ▶ L'autorité parentale.
- ▶ La garde des enfants et la tutelle.
- ▶ La sortie du territoire des enfants.

La kafala.

- ▶ La prohibition de l'adoption en Algérie et au Maroc.
- ▶ La notion de kafala.
- ▶ Les effets de la kafala.

Support de formation

Chaque stagiaire recevra un dossier pédagogique regroupant les principaux textes en vigueur.

Intervenant : Aurélie Bédu, juriste spécialisée en droit des étrangers et en droit de la famille internationale

